

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE PORTNEUF

MRC DE PORTNEUF

2015-10-13 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Portneuf tenue à la salle du conseil sise au 297, 1^{re} avenue, Ville de Portneuf le 13^e jour du mois d'octobre deux mille quinze à dix-neuf heures trente minutes, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Nelson Bédard à laquelle sont présents:

Monsieur le maire : Nelson Bédard
Mesdames les conseillères : Diane Godin
Karine St-Arnaud
Chantale Hamelin
Joëlle Genois
Esther Savard (absente)
Monsieur le conseiller : Bruno Cormier

Madame Danielle M. Bédard, directrice générale et madame France Marcotte, greffière sont également présentes.

Rés.2015-10-196 Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté tel que présenté :

0. Ouverture de l'assemblée
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Dépôt du bordereau de correspondance
4. Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif
5. Adoption du procès-verbal du 14 septembre 2015
6. Adoption des comptes à payer
7. Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme
8. Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
9. Avis de motion, règlement interdisant camion lourd – rang de la Chapelle
10. Adoption règlement établissant la tarification (usages conditionnels)
11. Adoption règlement contrôle animalier
12. Adoption second projet règlement, article 10.1.5 du zonage
13. Dérogation mineure, 35 rue des Conifères

14. Dérogation mineure, 211 rue Notre-Dame
15. Acceptation soumission, asphaltage rue Edward-Hale
16. Acceptation soumission, dalle de béton du Parc des Générations
17. Offre de services professionnels, STGM architectes
18. Achat de camion, travaux public
19. Achat pièces pour réparation camion
20. Achat de terrain, Construction et Pavage Portneuf
21. Échange de terrain entre la Ville de Portneuf et monsieur Daniel Tessier
22. Mandat Qualitas, contrôle qualitatif des matériaux de la conduite du pont 1^{re} Avenue
23. Mandat Construction et Pavage Portneuf, réparation et pose de pavage
24. Mandat Clôture Alpha, Parc des Générations
25. Mandat Tetra Tech, rue Paquin
26. Offre de services professionnels, mise en valeur du Saint-Laurent touristique
27. Achat matériaux, émissaire pluvial rue Saint-Jacques
28. Employés temporaires pour le déneigement
29. Demande au MTQ, feux de circulation (retiré)
30. Entente de droit de passage, secteur Pertuis
31. Appui à La Course de la banquise Portneuf
32. Appui au dossier contre la fluoration de l'eau potable
33. Période de questions
34. Levée de l'assemblée

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 19h33 Fin : 19h57

Dépôt du bordereau de correspondance

Le bordereau de correspondance fut déposé au conseil de Ville le 13 octobre 2015. (du 15 septembre au 13 octobre 2015)

Dépôt d'un rapport budgétaire comparatif

Un rapport budgétaire comparatif en date du 30 septembre 2015 est déposé au conseil municipal de la Ville de Portneuf, le 13 octobre 2015, par la directrice générale et trésorière.

Rés.2015-10-197 Adoption du procès-verbal du 14 septembre 2015.

Une copie du procès-verbal a été remise à tous les membres du conseil au plus tard la veille de la séance et tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du conseil de Ville du 14 septembre 2015 soit accepté tel que présenté.

Rés.2015-10-198 Adoption des comptes à payer.

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil de la Ville de Portneuf autorise le paiement des comptes à payer au montant de 725 816.72 \$.

Liste des comptes à payer	163 104.91 \$
Liste des chèques émis	466 359.18 \$
Liste des chèques manuels	43 228.37 \$
Liste des paiements en ligne	4 630.00 \$
Dépôt salaires	48 494.26 \$
*Retenir la facture Services intégrées Lemay & Associés	

Je, Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière, certifie qu'il y a les crédits nécessaires pour effectuer le paiement de ces comptes.

Danielle M. Bédard, directrice générale et trésorière

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 2 septembre 2015 est déposé au conseil municipal, le 13 octobre 2015.

Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement

Le procès-verbal de l'assemblée du Comité Culture et Embellissement tenue le 20 mai 2015 est déposé au conseil municipal, le 13 octobre 2015.

Avis de motion, règlement interdisant camion lourd – rang de la Chapelle

Je, Diane Godin, conseillère, donne avis par la présente qu'il sera présenté lors d'une prochaine séance, un règlement interdisant la circulation de camions lourds sur le rang de la Chapelle.

Rés.2015-10-199 Adoption règlement établissant la tarification (usages conditionnels)

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement 155-1 « Établissant la tarification pour une demande d'usages conditionnels » soit adopté.

Rés.2015-10-200 Adoption règlement contrôle animalier

Attendu qu'une copie du règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le règlement 159-1 « Contrôle animalier » soit adopté.

Rés.2015-10-201 Adoption second projet règlement, article 10.1.5 du zonage

Attendu qu'une copie du second projet règlement a été remise à tous les membres du conseil au moins deux (2) jours avant la séance et que tous les membres présents déclarent l'avoir lu et acceptent qu'il ne soit pas lu à nouveau.

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le second projet de règlement 178 « Modifiant l'article 10.1.5 du règlement de zonage » soit adopté.

QUE la présente abroge la résolution 2015-07-147 adoptée le 13 juillet dernier.

Rés.2015-10-202 Dérogation mineure, 35 rue des Conifères

Attendu qu'un avis a été publié dans le journal municipal édition de septembre 2015;

Attendu que la demande consiste à déroger à l'article 6.2.2.1 du règlement de zonage concernant la marge de recul avant du bâtiment complémentaire existant; afin de réduire la marge de recul avant à un minimum de 2.7 mètres au lieu de 8 mètres du côté de la rue des Pins;

Attendu la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble matricule 9973-59-3619 situé au 35, rue des Conifères.

Rés.2015-10-203 Dérogation mineure, 211 rue Notre-Dame

Attendu qu'un avis a été publié dans le journal municipal édition de septembre 2015;

Attendu que la demande consiste à déroger à l'article 4.2.1 du règlement de lotissement concernant la largeur du terrain en façade du lot; afin de réduire la largeur du lot qui passerait de 13,11 mètres à 12,30 mètres pour permettre que le muret de blocs de béton soit entièrement sur la propriété voisine située au 760, avenue Saint-Louis

Attendu la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble matricule 9875 35 3060 situé au 211, rue Notre-Dame.

Rés.2015-10-204

Acceptation soumission, asphaltage rue Edward-Hale

Considérant que la Ville de Portneuf a demandé des soumissions pour le pavage de la rue Edward-Hale;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes en sus);

Asphalte St-Ubalde	10 975 \$ + taxes
Asphalte Pont-Rouge	10 875 \$ + taxes

Considérant que cette dépense était prévue à la fiche d'immobilisation TP-02;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour le pavage de la rue Edward-Hale à Asphalte Pont-Rouge au montant de 10 875 \$ taxes en sus.

Rés.2015-10-205

Acceptation soumission, dalle de béton au Parc des Générations

Considérant que la Ville de Portneuf a demandé des soumissions pour la construction d'une dalle de béton au Parc des Générations;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses);

Mécanarc	6 013.19 \$
Alain M & M	13 969.46 \$

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf octroie le contrat pour la construction d'une dalle dans le parc des Générations au montant de 6 013.19 \$ taxes incluses à Mécanarc.

QUE 50% de cette dépense soit affectée au programme MADA et 50% au fonds de roulement et soit remboursés sur deux (2) ans :

2016	1 372.71 \$
2017	1 372.71 \$

Rés.2015-10-206 Offre de services professionnels, STGM architectes

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf retienne les services de STGM architectes afin de réaliser une étude pour le réaménagement du bureau du directeur des travaux publics au garage municipal et l'ajout d'un bloc sanitaire à la caserne incendie (sud); le tout pour une dépense de 7 000 \$ taxes en sus.

Rés.2015-10-207 Achat de camion, travaux public

Considérant que la Ville de Portneuf a demandé des soumissions pour l'achat d'un camion au service des travaux publics;

Considérant que les soumissions reçues se lisent comme suit (taxes incluses);

La Pérade Ford	39 365.14 \$
Plamondon	pas déposé
Dalton	pas déposé

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte la soumission de La Pérade Ford pour l'achat d'un camion Ford, 2016, F-150 au montant de 39 365.14 \$ taxes incluses.

QUE cette dépense soit affectée au fonds de roulement et soit remboursée sur dix (10) ans; (budget 2016)

2016	3 594.56 \$	2017	3 594.56 \$
2018	3 594.56 \$	2019	3 594.56 \$
2020	3 594.56 \$	2021	3 594.56 \$
2022	3 594.56 \$	2023	3 594.56 \$
2024	3 594.56 \$	2025	3 594.56 \$

Rés.2015-10-208 Achat pièces pour réparation camion

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal autorise une dépense de 5 268.54 \$ pour l'achat de pièces afin de réparer le camion Freightliner 2009.

Rés.2015-10-209 Achat de terrain, Construction et Pavage Portneuf

Considérant que la Ville de Portneuf désire acquérir des parties de terrain appartenant à Construction et Pavage Portneuf afin de réaliser la voie de contournement;

Considérant qu'une promesse d'achat/vente conditionnelle fixant les modalités d'une éventuelle acquisition a été signée avec d'autres propriétaires;

Considérant qu'il est convenu de payer le même prix pour l'acquisition des lots appartenant à CPP;

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf achète les lots projetés numéros 5 754 901, 5 754 902 et 5 754 903 appartenant à Construction et Pavage Portneuf inc., tel que démontré sur le plan préparé par monsieur Éric Lortie, arpenteur-géomètre (en annexe) au prix de 0.37 \$ du pied carré.

QUE monsieur le maire et madame la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf tout document relatif à cet achat de terrain.

QUE cette dépense soit affectée au fonds Carrières et Sablières.

Rés.2015-10-210 Échange de terrain entre la Ville de Portneuf et monsieur Daniel Tessier

Considérant que dans le cadre du projet d'aménagement du Parc des Générations la clôture actuelle devra être changée;

Considérant que la Ville de Portneuf et le propriétaire voisin (monsieur Daniel Tessier) désirent ajuster les lignes de lot;

Considérant que les parcelles de terrains échangées sont de la même superficie;

Considérant que les parties conviennent de procéder à un échange de terrain;

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte d'échanger une partie de terrain entre monsieur Daniel Tessier et la Ville de Portneuf situé sur les lots 2 980 644 et 4 734 419, tel que démontré au plan en annexe.

QUE les frais d'arpentage seront à la charge de monsieur Daniel Tessier.

QUE les frais de notaire seront à la charge de la Ville de Portneuf.

QUE monsieur le maire et la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, tout document à cet échange de terrain.

Rés.2015-10-211 Mandat Qualitas, contrôle qualitatif des matériaux de la conduite 1^{re} Avenue

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le Groupe Qualitas soit retenu pour le contrôle des matériaux, de la compaction, du contrôle et de l'analyse du futur pavage de la conduite 1^{re} Avenue; au coût établi dans la liste des taux applicables déposée le 21 août 2015.

QUE cette dépense soit affectée à la taxe d'accise (TECQ).

Rés.2015-10-212 Mandat Construction et Pavage Portneuf, réparation et pose de pavage

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf mandate la compagnie Construction et Pavage Portneuf pour le planage du vieil asphalte et la pose d'asphalte au coût de 31.20 \$ le mètre linéaire au rang de la Chapelle.

QUE cette dépense soit affectée au Fonds Carrières et Sablières.

Rés.2015-10-213 Mandat Clôture Alpha, Parc des générations

Il est proposé par madame la conseillère Diane Godin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf mandate la compagnie Clôture Alpha pour la fourniture et l'installation de 256 pieds de clôture de 6 pieds de hauteur incluant tous les accessoires, tel que soumissionné le 5 octobre 2015 pour un montant de 7 380 \$ taxes en sus.

QUE 50 % de cette dépense soient affectés au programme MADA, 50% au fonds de roulement et soient remboursés sur trois (3) ans;

2016	1 291.35 \$
2017	1 291.35 \$
2018	1 291.34 \$

Rés.2015-10-214 Mandat Tetra Tech, rue Paquin

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf mandate Tetra Tech QI Inc. pour la conception des plans et devis afin de réaliser des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout de la rue Paquin pour un montant de 21 400 \$ taxes en sus.

QUE cette dépense soit affectée à la taxe d'accise TECQ.

Rés.2015-10-215 Offre de services professionnels, mise en valeur du Saint-Laurent touristique

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal accepte l'offre de services professionnels de monsieur François Diguier et madame Louise Séguin afin de permettre aux municipalités situées en bordure du Saint-Laurent (Neuville à Deschambault-Grondines) de bénéficier d'un support professionnel qui va donner l'opportunité de développer des projets communs pour un montant de 10 000 \$ pour une période de 6 mois et chaque municipalité prenant part à cette entente fournira un montant identique.

Rés.2015-10-216 Achat matériaux, émissaire pluvial rue Saint-Jacques

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf autorise une dépense de 12 681 \$ taxes en sus, pour l'achat de ponceaux ainsi que la fourniture et le transport de tuyaux afin d'éliminer les risques de refoulement dans l'émissaire de la rue Saint-Jacques.

Rés.2015-10-217 Employés temporaires pour le déneigement

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Arnaud et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal retienne les services de messieurs Camil Frenette, Éric Savard, André Germain, Alexandre Perron, Paul Thibault, Louis Langlois, Danny Blais, Keven Audet, Yoan Rochefort, Benoit Maltais, Kevin Leduc, David Gagnon et Sébastien Leclerc comme chauffeurs de camion à neige et de tous travaux connexes à l'entretien d'hiver à titre d'employés temporaires.

QUE les employés travailleront sur appel, sur des horaires de soir, de nuit ou de jour ainsi que de fin de semaine, sans qu'aucune heure ne leur soit garantie et aux conditions déjà établies dans la convention collective de travail.

Rés.2015-10-218 Entente de droit de passage, secteur Perthuis

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Cormier et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf signe une entente de droit de passage avec Solifor Perthuis pour l'installation de tuyaux en approvisionnement en eau pour le service incendie.

QUE monsieur le maire et la greffière soient, et ils sont par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Portneuf, tout document à cette entente de droit de passage.

Rés.2015-10-219 Appui à La Course de la Banquise Portneuf

Madame la conseillère Karine St-Arnaud quitte son siège et se retire avec le public pour ce point.

Il est proposé par madame la conseillère Joëlle Genois et adopté à l'unanimité;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf accepte d'appuyer la Course de la banquise Portneuf pour sa 13^e édition qui se tiendra le 23 janvier 2016 par un appui financier de 3 500 \$ et par les services suivants, d'une valeur n'excédant pas 2 000 \$:

- Prêt d'équipement et de personnel de la municipalité pour le déneigement des stationnements au Parc récréonautique
- Prêt d'équipement et de personnel du service des incendies pour la sécurité publique (véhicule SWAT et 1 pompier) le 23 janvier de 10h00 à 12h30

- Prêt de la capitainerie de la marina et du site du Parc Léon-Provancher incluant le bassin de la marina le 23 janvier de 7h30 à 12h30

Madame Karine St-Arnaud reprend son siège.

Rés.2015-10-220

Appui au dossier contre la fluoration de l'eau potable

Considérant que les produits de fluoration proviennent de déchets industriels recyclés issus de la récupération des vapeurs toxiques des usines d'engrais phosphatés et que le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et Santé Canada sont incapables de fournir les tests toxicologiques requis pour prouver leur innocuité;

Considérant que nul ne peut imposer légalement à tous les citoyens un traitement médical dentaire ou autre, sans tenir compte de leurs besoins;

Considérant que cette mesure est illégale en contrevenant à la Charte des droits et libertés et que les citoyens sont en droit de défendre leur intégrité en s'opposant à l'administration forcée, via leur eau potable, d'un médicament non homologué et non testé en toxicologie;

Considérant que le programme de fluoration de l'eau potable est un gaspillage de fonds publics, étant donné que seulement 1 % de l'eau potable sert à l'hydratation et que, par conséquent, 99 % de l'argent investi dans ce programme se retrouve inutilement et nuisiblement à l'égout;

Considérant que de très nombreux experts ont démontré que la fluoration de l'eau potable est inefficace, nuisible et illégale;

Il est proposé par madame la conseillère Chantale Hamelin et adopté;

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf :

- Appuie la position de la Coalition Eau Secours, de la Coalition trifluvienne pour une eau très saine et du Front commun pour une eau saine, dans le cadre de ce dossier
- Demande au gouvernement du Québec d'abolir le programme de fluoration et de le remplacer par des mesures socialement plus acceptables pour aider les citoyens à améliorer leur état de santé bucco-dentaire.

Période de questions

Diverses questions sont posées au Conseil.

Début : 20h22

Fin : 20h31

Levée de l'assemblée

Madame la conseillère Chantale Hamelin demande la levée de l'assemblée à 20 : 32 hres.

Maire

Greffière